

Association  
Francophone des  
Soigneurs  
Animaliers

Soutenir  
Approfondir  
Collaborer  
Rassembler  
Échanger



# LE TARSIER



Bonjour à tous,

La saison bat son plein du côté des parcs zoologiques et côté association nous avons pu profiter de l'accueil du Parc Animalier d'Auvergne afin d'organiser notre colloque annuel.

Cet évènement a encore été une fois de plus une réussite à tous les niveaux et je tiens encore à remercier toute l'équipe du Conseil d'Administration de l'AFSA pour l'organisation et la gestion de cette semaine.

Pour 2026, retour aux dates plus classiques et en mars ce sera Planète Sauvage qui nous accueillera.

En attendant, nous planchons sur l'organisation de formations, nous vous tiendrons informé dès que nous aurons des choses concrètes.

Avant de vous laisser lire les prochaines pages, je tiens à vous rappeler que nous cherchons toujours des retours d'expérience : n'hésitez pas à nous faire parvenir des articles sur des sujets qui vous passionnent et que vous souhaitez partager.

En attendant,  
Bonne lecture et bonne saison !

PRIGENT Corentin  
Président de l'AFSA

## Sommaire

### Évènements AFSA p. 03

- Retour sur le colloque annuel de L'AFSA au Parc Animalier d'Auvergne
- Formation Félidés au Lumigny Safari Réserve
- Webinaires AFSA

### L'interview d'un coordinateur p. 05

- Stefan Reegen / impala et cerf d'Eld

### L'AFSA et la conservation p. 12

- Zoom sur Naturevolution et leurs missions en Sciences Participatives
- L'Initiative de Conservation du Tapir Terrestre (LTCI), portée par l'Institut de Recherches Écologiques (IPÉ), développe des programmes de recherche et de conservation du tapir terrestre (*Tapirus terrestris*) dans les quatre biomes brésiliens où l'espèce est présente : la forêt Atlantique (*Mata Atlântica*), le Pantanal, le Cerrado et l'Amazonie

### Articles ICZ p. 16

- Élevage de manchots de Humboldt, petits changements, grandes différences
- Naissance d'un iguane des Antilles au Zoo de Blijdorp, Rotterdam
- Bourse ICZ

### Livre du moment p.22

- L'arche sur la colline

### Parole aux membres p. 23

- Lucas Chabance
- Flavie Coural

## *Retour sur le colloque annuel de L'AFSA au Parc Animalier d'Auvergne*

Cette année, c'est au Parc Animalier d'Auvergne que s'est déroulé le colloque annuel de l'AFSA, du 20 au 22 mai dernier.

Ce sont un peu plus de 190 personnes (150 inscrits + 40 intervenants, sponsors et membres du Conseil d'Administration de l'AFSA) qui se sont données rendez-vous en Auvergne, afin de se retrouver dans une ambiance conviviale pour échanger et partager autour de sujets très variés.

Les matinées étaient rythmées par des interventions en salle afin d'aborder des thèmes concernant les reptiles, la conservation, les oiseaux, la pédagogie, la nutrition etc.

Pour les 3 après-midis, les équipes du Parc animalier d'Auvergne avaient préparé pas moins de 12 ateliers et visites de coulisses tels que : l'initiation au tir hypodermique, la gestion d'un EEP, l'initiation à l'éthologie, la visite de la clinique vétérinaire, la visite du bâtiment girafe, la visite du bâtiment guépards et bien d'autres encore...

Chaque soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Celle du lundi soir, offerte par le Parc Animalier d'Auvergne, était animée grâce au traditionnel quizz pour « briser la glace ».

Cette année, grâce à différents sponsors, les inscrits étaient accueillis avec un « *Welcome pack* » rempli de *goodies* !

Durant la 2<sup>ème</sup> soirée, le mardi, la vente aux enchères a permis de récolter 7000 euros (record battu !) qui seront reversés à différents programmes de conservation soutenus par l'AFSA.

Enfin, la soirée dansante du mercredi a permis de clôturer ces 3 jours en beauté !

Ce colloque 2025 fut une vraie réussite, un grand merci à toutes les équipes du Parc Animalier d'Auvergne pour leur implication et leur accueil chaleureux.

Un grand merci également à tous les participants qui ont rendu ce colloque convivial, et qui nous donnent toujours plus envie d'organiser de tels évènements.

Le conseil d'administration travail d'ores et déjà à l'organisation du prochain colloque. On se donne rendez-vous l'année prochaine, au mois de mars, à **Planète Sauvage** !

Bonne saison à tous !



## *Formation Félidés au Lumigny Safari Réserve*

---

La prochaine formation en présentielle organisée par l'AFSA traitera des Félidés et aura lieu au Lumigny Safari Réserve.

Elle sera articulée via plusieurs modules en salle et ateliers pratiques, autour des petits et grands félins.

Les inscriptions seront limités à 50 personnes, il s'agit d'un thème très demandé alors ne tardez pas à nous faire parvenir votre demande, lorsque les inscriptions seront ouvertes !

Encore merci au Lumigny Safari Réserve de nous accueillir pour cette prochaine formation !



## *Pause estival des webinaires AFSA*

---

Tout au long de l'année l'AFSA vous a proposé un large panel de webinaires, abordant des sujets très variés.

Il est temps maintenant de s'octroyer une petite pause estivale, pour revenir en forme au mois de septembre avec un webinaire qui traitera du **syndrome de dépérissement des callitrichidés** et qui nous sera présenté par **Thomas Cassard-Sibottier, fondateur de ZooCalli Consult.**

En attendant, vous pouvez visionner les webinaires passés via ce lien: <https://www.helloasso.com/associations/association-francophone-des-soigneurs-animaliers/evenements/dons-a-l-afsa-replay-des-webinaires>

Nous vous souhaitons à tous un très bel été et avons hâte de vous retrouver à la rentrée !

# Interview d'un coordinateur

Pour mieux comprendre le fonctionnement des programmes d'élevage, chaque newsletter propose l'interview d'un coordinateur. Dans ce numéro, c'est **Stefan Reegen** qui s'est prêté à l'exercice et a répondu à nos questions.

Il va nous parler de l'**impala** et du **cerf d'Eld**. Encore merci à lui pour le temps qu'il nous a accordé.

## Où travaillez-vous ? Quel poste occupez-vous ?

En tant que conservateur des ongulés au Zoo de Zurich, je suis notamment responsable de la savane de Lewa, notre grand espace mixte pour les ongulés africains.

Je suis vétérinaire et je travaille à Zurich depuis juin 2024.

## Quel(s) programme(s) gérez-vous et depuis combien de temps ?

Je suis coordinateur de l'EEP impala (*Aepyceros melampus*) depuis 2024 et en plus j'ai repris la coordination du cerf d'Eld (*Rucervus eldii*) ce printemps.

## Combien d'individus font partis du programme ? Quel est le sex-ratio ?

Chez l'impala, le nombre d'individus dans l'EEP est de : 95.233.15.

Chez le cerf d'Eld, le nombre d'individus dans l'EEP est de : 83.147.3.

## Combien d'institutions participent à ce programme ?

L'impala se trouve dans 27 établissements.

Le cerf d'Eld se trouve dans 14 institutions.

## Combien d'institutions reproduisent cette espèce ?

Seules 7 institutions reproduisent l'espèce au sein de l'EEP d'impalas.

Au sein des populations de cerfs d'Eld, on compte 11 établissements qui élèvent cette espèce.

## Combien de transferts sont effectués en moyenne chaque année pour une bonne gestion du programme ?

Il y a eu environ 10 à 15 transports d'impalas ces dernières années.

En raison de la récente prise en charge des cerfs d'Eld, je ne peux pas encore estimer ce nombre avec suffisamment de précision, mais je pense qu'il devrait atteindre un maximum de 30 à 40 animaux par an.

## Y'a-t-il besoin de nouveaux parcs pour le bon fonctionnement de ce programme ? Si oui, combien ?

Aucun nouveau parc n'est nécessaire pour les impalas, mais 4 à 5 nouvelles institutions qui souhaiteraient accueillir des cerfs d'Eld seraient souhaitables.

## Quels sont les plus grands challenges à venir pour ce programme ?

Le principal problème de la population d'impalas est sans conteste que très peu de zoos les élèvent encore actuellement, parfois par crainte de ne pas pouvoir placer les jeunes mâles excédentaires et de devoir les abattre.

De plus, de nombreux zoos castrent leurs jeunes mâles, ce qui réduit le nombre d'animaux reproducteurs. Par conséquent, les mâles qui ne peuvent plus se reproduire – et il existe actuellement un besoin de nouveaux mâles reproducteurs pour résoudre ce problème à moyen terme – saturent de plus en plus la capacité existante sans avoir d'impact positif durable sur la population.

Dans le cadre de l'EEP pour les cerfs d'Eld, un défi actuel est de coordonner les transports nécessaires suite à la vacance temporaire du poste de coordinateur. De plus, le nombre de mâles tend à être trop élevé pour la capacité d'accueil existante au sein de la population *ex situ*.

**Quelles sont les recommandations pour que le programme soit efficace ?**

Dans le cas des impalas, qui sont des espèces vivant en harem, les recommandations sont principalement basées sur la démographie et concernent donc principalement la gestion/le remplacement des mâles reproducteurs et le transport/l'abattage des descendants mâles.

Dans le cadre de l'EEP des cerfs d'Eld, les recommandations sont davantage basées sur la génétique ; c'est pourquoi les femelles sont également recommandées.

**Dans l'idéal, combien d'individus faut-il pour assurer la pérennité du programme ?**

Il faut au moins 68 naissances par an pour maintenir la population d'impalas à un niveau constant. À long terme, la population d'impalas ne devrait pas augmenter dans l'EAZA, en raison de sa classification comme espèce LC et de son rôle d'exposition. C'est pourquoi la population ne devrait ni augmenter ni s'effondrer.

Actuellement, nous avons une population relativement âgée avec une proportion trop élevée de mâles, pour une espèce naturellement présente dans des harems. Il est donc d'autant plus important que tous les zoos élèvent cette espèce et que les mâles non pertinents pour la population soient retirés pour l'élevage et l'alimentation. C'est la seule façon d'atteindre l'objectif d'une population durable avec les capacités de soins actuelles et prévues.

Pour les cerfs d'Eld, en tant que population d'assurance, une augmentation de la population d'au moins 60 naissances par an est nécessaire.

**Existe-t-il un guideline pour cette espèce ? Les soigneurs-animaliers peuvent-ils le consulter ?**

Il existe un *Best Practice Guideline* pour le cerf birman (*Rucervus eldii thamin*). Il n'a pas encore été publiés pour l'impala.

Impala (*Aepyceros melampus*)



Cerf d'Eld (*Rucervus eldii*)

## Taxonomie

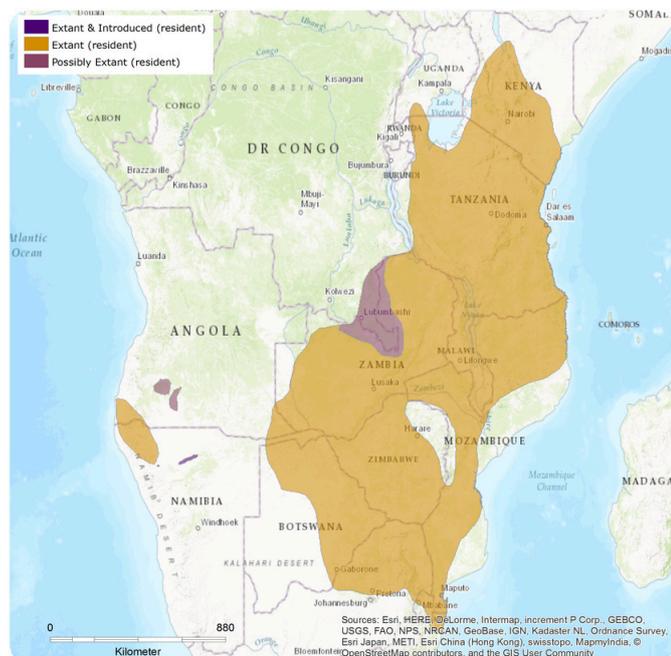
Classe : Mammalia  
Ordre : Cetartiodactyla  
Famille : Bovidae

Impala  
*Aepyceros melampus*  
(Lichtenstein, 1812)

## Distribution géographique

Autrefois largement répandu en Afrique australe et orientale, du centre et du sud du Kenya et du nord-est de l'Ouganda jusqu'au nord du KwaZulu-Natal. Une petite population isolée se trouve dans le nord-ouest de la Namibie et le sud-est de l'Angola. Son aire de répartition actuelle reste largement inchangée par rapport à son aire de répartition historique, bien qu'elle ait été éliminée par la chasse pour sa viande et l'expansion des populations (par exemple, on ne la trouve plus que dans le sud-ouest de l'Ouganda et elle a disparu du Burundi).

Cette espèce a été introduite dans de nombreux ranchs privés et petites réserves à travers l'Afrique australe. Des individus ont également été introduits dans deux aires protégées au Gabon, où ils sont toutefois en déclin. En Namibie, il est naturellement confiné au Kaokoland, au nord-ouest, et au sud-ouest de l'Angola voisin.



## Liste Rouge UICN :

Préoccupation mineure (2025)



## Données de population *in-situ*

Des estimations de population sont disponibles pour la majeure partie de l'aire de répartition actuelle de l'impala. En 1999, les estimations donnaient une population totale de 1 584 000 impalas communs (*Aepyceros melampus melampus*) et de 2 200 impalas à face noire (*Aepyceros melampus petersi*). En 2013, les densités réelles enregistrées d'impalas varient considérablement, de moins de 1/km<sup>2</sup> dans le Parc National de Mkomazi (Tanzanie) jusqu'à 135/km<sup>2</sup> sur les rives du lac Kariba au Zimbabwe.

## Menaces principales

La principale menace pesant sur l'impala semble être le braconnage actif en bordure et à l'intérieur des aires protégées (avec une forte influence sur les densités et la structure des populations), combiné au développement agro-pastoral. Le risque de chasse est également susceptible d'affecter le comportement de l'impala, notamment les changements dans le choix de l'habitat ou la fréquentation des points d'eau. Le braconnage, le développement de l'élevage et les graves sécheresses ont été les principaux facteurs contribuant au déclin de l'impala à face noire.

## Conservation

L'impala est l'une des antilopes les plus abondantes d'Afrique, environ un quart de sa population se trouvant dans des aires protégées. Les plus grandes populations se trouvent dans des régions telles que le Mara et le Kajiado (Kenya), le Serengeti, le Ruaha et le Selous (Tanzanie), la vallée de la Luangwa (Zambie), l'Okavango (Botswana), le Hwange, le Sebungwe et la vallée du Zambèze (Zimbabwe), le Krüger (Afrique du Sud) et dans des fermes et réserves privées (Afrique du Sud, Zimbabwe, Botswana et Namibie). Son avenir est assuré tant qu'il continue d'être présent en grandes populations correctement protégées et gérées dans des aires protégées, des fermes et des réserves privées.

Les principales populations survivantes d'impalas à face noire se trouvent dans le Parc National d'Etosha et dans des fermes privées en Namibie. La réintroduction de 180 individus du Kaokoland, à l'ouest du Parc National d'Etosha, entre 1968 et 1971, a contribué à la conservation de cette sous-espèce. L'effectif devrait continuer d'augmenter dans les zones protégées et sur les terres privées, bien qu'il reste exposé à un risque potentiel d'hybridation avec l'impala commun. Le gouvernement namibien a mis en place un plan de gestion visant à éliminer l'hybridation et à réglementer strictement les prélèvements.

## Taxonomie

Classe : Mammalia  
Ordre : Cetartiodactyla  
Famille : Cervidae

Cerf d'Eld  
*Rucervus eldii*  
(M'Clelland, 1842)

## Distribution géographique

Cette espèce était autrefois largement répandue dans des habitats propices d'Asie du Sud et du Sud-Est, depuis la région du Manipur, au nord-est de l'Inde, en passant par une grande partie du Myanmar, de la Thaïlande, du Laos, du Cambodge et du Vietnam, jusqu'à l'île de Hainan (Chine) à l'est.

Son aire de répartition historique était divisée en quatre grandes composantes : la région du Manipur, en Inde, habitée par *R. e. eldii* ; *R. e. thamin*, dans les plaines centrales du Myanmar ; les populations de *R. e. siamensis* des basses terres de Thaïlande, du Cambodge, de la RDP lao et du Vietnam (séparées de *R. e. thamin* par les montagnes longeant la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar) ; et la population de Hainan et les anciennes populations du sud de la Chine continentale, qui semblent avoir été des populations isolées de *R. e. siamensis*, séparées de son aire de répartition principale par les reliefs montagneux du Laos et du Vietnam.

La population mondiale de cerfs d'Eld est actuellement très localisée, dans de petites zones de l'ancienne aire de répartition de l'espèce.

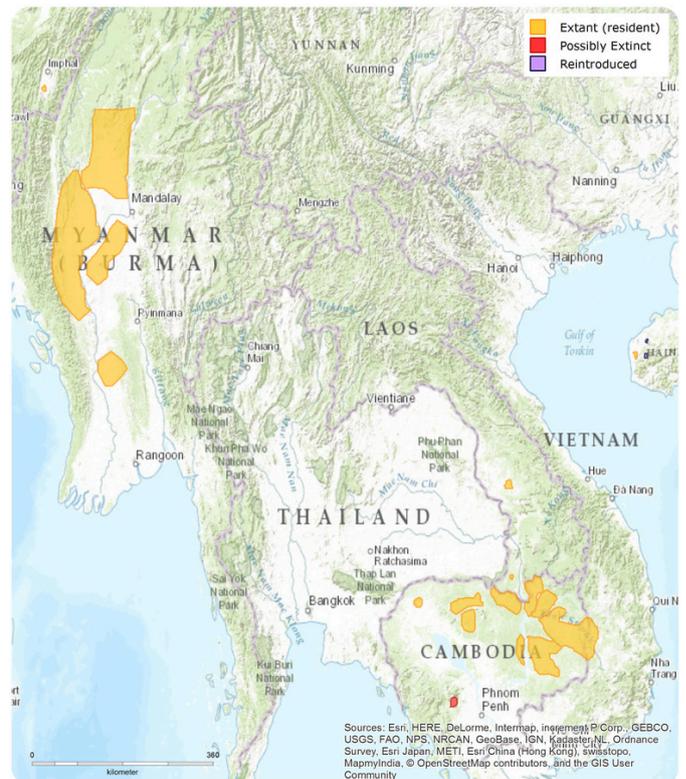
*R. e. eldii* est désormais confinée à une seule petite population à l'extrémité sud du lac Loktak à Manipur, en Inde.

*R. e. thamin* est encore présent dans plusieurs zones localisées du centre du Myanmar, et des populations ont été introduites en Thaïlande.

*R. e. siamensis* est présent dans une ou deux petites populations localisées au Laos, ainsi que sous forme de petites sous-populations dispersées, principalement dans les plaines du nord et de l'est du Cambodge. Il est également présent à l'état relativement sauvage dans une zone protégée de Hainan, avec plusieurs autres troupeaux gérés sur cette île.

## Liste Rouge UICN :

En Danger (EN A2cd+3cd+4cd) (2015)



## Données de population in-situ

Si l'on considère l'étendue de l'habitat et la taille des parcelles restantes, le Myanmar et le Cambodge sont les pays prédominants pour le cerf d'Eld.

Cependant, l'état réel des populations restantes est davantage lié aux niveaux de chasse.

Au Cambodge, le déclin depuis la fin des années 1950, époque à laquelle de grands troupeaux étaient encore facilement visibles, a été dramatique. Au cours de la première décennie du 21<sup>ème</sup> siècle, l'espèce a connu un déclin de 90 % ou plus, si l'on compare les comptages aériens de 1994 aux résultats des relevés au sol de 1998 à 2008. Le recensement de 2008 suggérait que la population totale du Cambodge « pourrait bien compter plusieurs milliers d'animaux dans une zone forestière dépassant probablement 20 000 km<sup>2</sup> ». Cependant, la population actuelle est probablement inférieure à 700 individus, répartis en plusieurs sous-populations fonctionnellement isolées, malgré l'habitat restant.

*R. e. thamin* était encore relativement répandu et abondant au milieu des années 1980 dans les plaines du centre et du nord du Myanmar. On pensait qu'il était présent au sud-est, le long de la frontière thaïlandaise et le long de la frontière occidentale avec le Bangladesh, mais ces données sont douteuses et un questionnaire de 1992 et des études de 1997 n'ont permis de trouver des preuves de la présence de l'espèce que dans le nord-est.



On estime qu'il en reste 2 200 au Myanmar, la plus grande population (plus de 1 200 cerfs) se trouvant dans la réserve naturelle de Chatthin.

Au Laos, on compte une ou deux populations connues. L'une d'elles (probablement moins de 50 animaux) se trouve dans la province de Savannakhet (centre du Laos) et a fait l'objet d'un projet de conservation communautaire spécifique à l'espèce, avec un suivi subjectif régulier de la population. À la fin des années 1990, une autre petite sous-population, comptant probablement quelques dizaines d'individus, a été découverte dans la province de Champassak, à l'extrême sud-ouest du pays, dans des zones adjacentes à l'aire protégée provinciale de Dong Khanthung.

La construction de routes, la conversion des habitats forestiers secs restants et l'affectation d'une grande partie du reste à des concessions de plantation (en particulier dans les plaines occidentales de la province), ainsi que la poursuite d'une chasse commerciale extrêmement intense aux grands mammifères, rendent les chances qu'il en reste d'autres très faibles. Leur survie au Vietnam est désormais très douteuse. Le cerf d'Eld était encore signalé par les habitants locaux au début des années 2000. Il se peut que quelques individus subsistent le long de la frontière avec le Cambodge, mais des études récentes et répétées dans l'une des zones les plus prometteuses, le Parc National de Yok Don, n'ont pas fourni de preuves concluantes.

La présence continue de populations sauvages ancestrales en Thaïlande est peu probable. Au mieux, quelques individus survivants pourraient survivre ou immigrer. Le département royal des forêts thaïlandais a mis en place un programme d'élevage en captivité pour *R. e. thamin* et *R. e. eldii*, et des tentatives d'introduction du premier ont été menées dans deux zones (où il n'a jamais été une sous-espèce indigène) ; les effectifs vivant à l'état sauvage se comptent par dizaines (2004).

Bien qu'autrefois réparti dans la zone tropicale du sud-ouest du Yunnan et plus à l'est, le cerf d'Eld de Chine méridionale a depuis longtemps disparu. Dans les années 1970, les seules populations chinoises restantes se trouvaient à Hainan et avaient diminué à une quarantaine d'individus dans les comtés de Dong Fang et de Bai Sha, principalement en raison du braconnage, contre 500 individus recensés dans les années 1950.

En 1976, deux zones protégées, la Réserve Naturelle de Datian et la Réserve Naturelle de Bangxi, dans l'ouest de Hainan, ont été créées autour des deux derniers troupeaux isolés de cerfs, comptant respectivement 26 et 20 animaux.

En 1981, la population de la Réserve Naturelle de Bangxi avait été exterminée par le braconnage. Les animaux de la Réserve Naturelle de Datian étaient maintenus dans des enclos clôturés pendant la croissance de la population. Actuellement, la totalité des 13 km<sup>2</sup> de la réserve est clôturée.

Les premiers problèmes rencontrés par les efforts de conservation à Datian comprenaient l'empiètement de près de la moitié de son habitat par l'agriculture depuis sa création, la mortalité des cerfs due à la sécheresse et à la surpopulation dans de petits enclos, ainsi qu'un certain braconnage. En 1991, la population chinoise avait rebondi à 346 animaux, dont 261 dans la Réserve Naturelle de Datian.

En 2003, on comptait environ 1 000 animaux dans la Réserve Naturelle de Datian, et à partir de 1986, des populations captives et semi-sauvages ont été établies dans d'autres installations, la population totale étant d'environ 260 animaux en 2003. Un troupeau semi-sauvage a été reconstitué dans la Réserve Naturelle de Bangxi, et en 2002, la population y comptait 115 animaux. En 2003, un troisième troupeau « sauvage » a été établi dans la réserve de Mihouling.

En Inde, *R. e. eldii* était considérée comme éteinte au début des années 1950, mais a été redécouverte par la suite.

En 1975, la seule population sauvage restante avait diminué à environ 14 animaux dans les marais du lac Loktak, à Manipur. Sur cette base, un marais flottant à l'extrémité sud du lac Loktak a été classé en 1977 sous le nom de Parc National de Keibul Lamjao.

Entre 2006 et 2008, la présence du cerf d'Eld a été signalée dans une zone de 21,5 à 22,7 km<sup>2</sup> du Parc National de Keibul Lamjao.

La méthode de comptage ponctuel utilisée pour le suivi de la population a révélé une densité estimée de 4,04, 4,08 et 4,05 individus par km<sup>2</sup> en 2006, 2007 et 2008 respectivement, avec un minimum de 2,97 individus par km<sup>2</sup> et un maximum de 6,01 individus par km<sup>2</sup> à un niveau de confiance de 95 %.

Cela donne une taille moyenne estimée de la population à 91, 88 et 92 individus en 2006, 2007 et 2008 respectivement, avec un minimum de 60 et un maximum de 136. Sangai est à un niveau de confiance de 95 %. Cela indique que la population de Sangai dans le parc est plus ou moins stable.

## Menaces principales

Au Cambodge, au Laos et au Vietnam, la menace la plus évidente pour le cerf d'Eld est la chasse. Outre la consommation locale de viande, elle est alimentée par un commerce florissant et probablement croissant de viande de brousse, un marché national, régional et est-asiatique pour les produits médicinaux traditionnels dérivés de l'espèce, et un marché régional et international pour les bois de trophées.

Cependant, depuis 2010, la perte d'habitat à grande échelle et la conversion de forêts décidues en concessions foncières économiques et sociales, qui ont également accru la pression de la chasse, sont devenues une menace tout aussi importante au Cambodge.

De plus, la nature très fragmentée et la faible taille des sous-populations restantes rendent l'espèce peut-être vulnérable aux menaces liées aux petites populations.

Une partie de la chasse au Cambodge est probablement également motivée par une demande d'animaux captifs, notamment de la part des zoos et ménageries de Thaïlande et du Cambodge. L'espèce semble facile à chasser par rapport aux autres cervidés sympatriques, et les faons sont probablement très vulnérables aux chiens qui accompagnent presque toujours les groupes humains lors des visites en forêt, même lorsque ces visites ne sont pas destinées à la chasse.

Le défi le plus important pour la conservation de l'espèce au Laos, au Cambodge et au Vietnam réside probablement dans l'incertitude liée à la gestion à long terme de la conservation par les aires protégées.

Aucune aire protégée au Cambodge n'est à l'abri d'une conversion à d'autres utilisations des terres. Les aires protégées, même celles qui bénéficient actuellement d'une gestion relativement active et efficace, sont confrontées à un avenir incertain : la possibilité de suppression du statut de conservation, principalement au profit de concessions foncières, l'absence de financement externe à long terme suffisant pour maintenir des normes de gestion élevées, les fluctuations du soutien politique nécessaires au maintien de normes de protection élevées et les difficultés qui en découlent pour maintenir un personnel motivé et bien formé.

## Conservation

Bien que la plupart des cerfs d'Eld du Cambodge se trouvent dans des zones protégées, peu d'entre eux se trouvent dans les zones centrales approuvées par le gouvernement. La récente disparition, ou le déclin substantiel, de sous-populations dans et autour de la forêt protégée de Seima, des sanctuaires de faune de Phnom Prich et de Snoul, et de la forêt protégée d'O'Yadao, en raison de leur conversion en concessions foncières, s'explique en grande partie par le fait que ces sous-populations se trouvaient en bordure des aires protégées, à proximité des villages et dans des zones où la conversion à d'autres utilisations des terres était difficile à empêcher.

La gestion de la conservation du sanctuaire de faune de Kulen, de la forêt protégée de Preah Vihear, et plus particulièrement de la zone de conservation des grues antigones d'Ang Trapaeng Thmor et de la forêt protégée de Mondulkiri, pourrait stabiliser, voire accroître, les populations de cerfs d'Eld, grâce à des projets de gestion de la conservation financés par des fonds externes et soutenus par la *Wildlife Conservation Society* et le Fonds mondial pour la nature.

Cependant, il n'existe aucune preuve d'augmentation des populations de cerfs d'Eld et les récentes études intensives par transects linéaires n'ont pas permis de détecter suffisamment d'individus pour permettre une estimation fiable de leur taille.

Ces cinq zones couvrent bien plus de 3 000 km<sup>2</sup> d'habitat relativement propice au cerf d'Eld.

Le besoin de conservation le plus urgent réside donc dans le soutien continu et la consolidation de ces aires protégées. Ce n'est qu'une fois ces mesures mises en place qu'il sera judicieux de consacrer des ressources à la protection du cerf d'Eld dans d'autres régions du Cambodge actuellement peu ou pas protégées. Cependant, l'intensité des mesures d'application de la loi sur ces sites est très variable et dépend à la fois du soutien financier et technique externe non gouvernemental et de l'adhésion politique des gouvernements.

Par exemple, le retrait temporaire de la police provinciale des activités de patrouille dans la forêt protégée de Mondulkiri en 2011 par les autorités provinciales a entraîné au moins un cas documenté de braconnage de cerfs d'Eld et une augmentation considérable des activités illégales dans l'aire protégée.

Une mesure de conservation supplémentaire au sein de la zone centrale de la forêt protégée de Mondulkiri consiste à creuser artificiellement les points d'eau naturels (*trapaeng* en khmer) afin de garantir un approvisionnement en eau tout au long de l'année. Cette mesure est également prévue pour la forêt protégée de Preah Vihear et la réserve faunique de Kulen Promtep. Des recherches ont montré que la majorité des *trapaengs* sont asséchés au plus fort de la saison sèche, et il a été démontré que leur approfondissement permet de maintenir une meilleure rétention d'eau et de fournir un accès à l'eau en saison sèche au cerf d'Eld et à d'autres espèces menacées.

La population du centre du Laos, dans le district de Chonbuly, province de Savannakhet, bénéficie d'une protection nominale dans une zone protégée provinciale d'environ 200 km<sup>2</sup> spécifiquement réservée à l'espèce. La zone faisait l'objet d'un projet de gestion de la conservation soutenu par La *Wildlife Conservation Society* a repris ses activités depuis 2009 grâce au soutien du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (*Critical Ecosystem Partnership Fund*). L'unique population du sud du Laos, découverte lors de vastes études dans les années 1990, était petite et occupait une mosaïque de terres agricoles au milieu de la forêt, adjacente à une zone protégée provinciale déclarée ultérieurement. Les tentatives d'élévation de cette zone protégée provinciale au statut national ont échoué.

En Thaïlande, le système des zones protégées n'a pas réussi à empêcher l'extinction nationale effective de l'espèce il y a quelques années. Par conséquent, les efforts récents de conservation se sont concentrés sur l'élevage en captivité d'un grand nombre de *R. e. thamin*, qui n'est cependant pas indigène à la majeure partie du pays. Les tentatives de réintroductions dans des zones non indigènes ont connu un succès limité, bien qu'il subsiste un troupeau résiduel au sanctuaire de faune et à la station de propagation de Phu Khieo. Quarante-cinq individus ont été réintroduits dans la réserve naturelle de Huai Kha Khaeng et une vingtaine de cerfs au sanctuaire de faune de Wang Lor, mais le programme a ensuite été interrompu.

Les mesures de conservation les plus urgentes semblent consister à renforcer la gestion des aires protégées dans les zones qui couvrent l'ancienne aire de répartition de l'espèce, afin de permettre une réintroduction future, ainsi qu'à mettre en place des mesures visant à harmoniser les actions de toutes les parties prenantes afin de garantir que les programmes d'introduction ne créent pas de troupeaux présentant un mélange d'ascendances de *R. e. siamensis* et de *R. e. thamin*.

La population de Hainan est désormais soumise à une gestion rigoureuse : la majeure partie de la population se trouve dans la réserve naturelle de Datian, tandis que d'autres animaux se trouvent dans la réserve naturelle de Bangxi et la réserve de Mihouling.

L'espèce a fait l'objet de diverses recherches. Par exemple, une analyse de viabilité de la population a été entreprise pour examiner les défis démographiques et environnementaux (sécheresse) auxquels sont confrontées les deux populations de la réserve naturelle de Datian à Hainan.

Cependant, la mesure de conservation la plus importante semble être le renforcement du système d'aires protégées afin que les cerfs puissent être réintroduits à l'état sauvage sans risque de braconnage ni d'empiètement sur leur habitat.

En Inde, le Parc National de Keibul Lamjao, d'une superficie de 40 km<sup>2</sup>, a été créé en 1977 spécifiquement pour protéger *R. e. eldii*. Par la suite, des projets menés dans le parc ont sensibilisé le public et suscité un soutien local en faveur de la conservation, ce qui a largement stoppé l'empiètement sur son habitat. Des études de statut sont menées chaque année dans le parc national de Keibul Lamjao depuis 1975.

Les besoins de conservation consistent essentiellement à atténuer les effets néfastes du projet hydroélectrique sur le parc, à renforcer la gestion de l'aire protégée (par exemple, en améliorant encore les relations locales et en renforçant les capacités), à agrandir la superficie du parc pour répondre aux besoins des cerfs grâce à des recherches appropriées et à établir potentiellement d'autres populations sauvages dans d'autres zones.

Au Myanmar, les sanctuaires de faune de Chatthin et de Shwesettaw ont été créés spécifiquement pour protéger *R. e. thamin*, mais peu de mesures de gestion ont été prises et, malgré des efforts initiaux prometteurs, l'efficacité de la gestion semble diminuer. Des cerfs ont été observés aux abords de deux autres aires protégées : le parc national d'Alaungdaw Kathapa et le sanctuaire de faune de Mahamyaing, mais les efforts de protection n'ont jamais été étendus à la zone concernée, et la majeure partie de la zone restante occupée par l'espèce est probablement en voie de disparition.

# L'AFSA et la conservation

## *Zoom sur Naturevolution et leurs missions en Sciences Participatives*

Naturevolution, qui sommes-nous ?

Depuis 2009, l'association Naturevolution œuvre activement pour protéger et mettre en valeur les derniers sanctuaires de biodiversité menacés, notamment le massif du Makay (Madagascar) et l'île de Sulawesi (Indonésie), deux territoires d'une richesse écologique exceptionnelle.

Née d'expéditions scientifiques naturalistes, l'association travaille main dans la main avec des chercheurs locaux et internationaux interdisciplinaires pour étudier et documenter la richesse de ces écosystèmes uniques, dans le but de créer des aires naturelles protégées.

Parallèlement, l'association travaille étroitement avec les communautés locales en développant une approche holistique de développement durable, axée sur les aspects, social, environnemental et économique. Par ailleurs, à travers des documentaires, expositions et programmes éducatifs elle fait découvrir ces territoires au grand public et éveille les consciences sur l'urgence de leur protection.

Naturevolution propose également de s'engager concrètement pour la protection de la biodiversité à l'international grâce à des missions d'écovolontariat en Sciences Participatives : Chaque citoyen et citoyenne peut alors participer à l'atteinte des objectifs de création et gestion durable de ces territoires comme aires naturelles protégées !

- -Que sont les Sciences Participatives ?

Les sciences participatives, parfois appelées sciences citoyennes ou sciences collaboratives, sont « des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels — qu'il s'agisse d'individus ou de groupes — participent de façon active et délibérée » (F. Houllier ; 2016).

- Quelles missions en Sciences Participatives proposons nous ?

### **Missions en Sciences Participatives au cœur du massif du Makay :**

Contribuez à une aventure de sciences participatives à Madagascar !



Naturevolution organise une mission écovolontaire en Sciences Participatives, qui aura lieu du 10 au 29 août 2025 où nous vous proposons de contribuer à la recherche scientifique et à la conservation de la faune et de la flore en poursuivant les études de terrain et des inventaires écologiques :

1/ Observation des espèces endémiques du Massif du Makay : lémuriens, reptiles, amphibiens, oiseaux, insectes, champignons...

2/ Collecte de données : Relevés / inventaires / mesures / analyses pour évaluer l'état des écosystèmes selon les protocoles de recherche établis.



3/ Si vous le souhaitez, vous pourrez aussi : Grâce à vos talents artistiques ou audiovisuels, documenter et révéler la beauté du Makay, en sensibilisant aux enjeux écologiques du massif, et en mettant en valeur les actions de préservation menées.

Rejoignez cette mission inédite en tant qu'écovolontaire ! Sur le terrain, aux côtés de spécialistes internationaux et des écogardes locaux, vous participerez activement aux relevés et à la collecte de précieuses données sur la faune et la flore de ce massif fascinant !

Si vous souhaitez partir, d'autres dates sont également possibles, contactez-nous !

Plus d'infos & Inscriptions :  
<https://www.naturevolution.org/ecovolontariat/ecovolontariat-madagascar/mission-sciences-participatives/>

## **2/ Missions en Sciences Participatives de Plongée dans les archipels de l'île de Sulawesi :**

Plongez au cœur du triangle de corail Indonésien pour une mission de Sciences Participatives !

Naturevolution organise une mission écovolontaire en Sciences Participatives de plongée qui aura lieu du 18 au 29 août 2025, où nous vous proposons de contribuer à la recherche scientifique et à la conservation de la faune et de la flore marine en poursuivant les études de terrain et des inventaires écologiques :

1/ Suivi écologique : Vous participerez à des plongées scientifiques pour recenser la faune et la flore sous-marine, et surveiller l'état des récifs coralliens.

2/ Lutte contre les espèces invasives : Vous aiderez à la gestion des Acanthasters, ces étoiles de mer qui menacent la survie des coraux.

3/ Sensibilisation des communautés locales : Vous participerez à des ateliers et échanges pour encourager une gestion durable des ressources marines.

4/ Restauration des écosystèmes : Vous contribuerez à la replantation de mangroves et à la régénération des coraux endommagés.

Si vous le souhaitez vous pourrez aussi :

5/ Grâce à vos talents artistiques ou audiovisuels, documenter et révéler la beauté de l'archipel, en sensibilisant aux enjeux écologiques de la biodiversité marine, et en mettant en valeur les actions de préservation menées.

Rejoignez cette mission inédite en tant qu'écovolontaire !

Sur le terrain, aux côtés de spécialistes et plongeurs Indonésiens, vous participerez activement aux relevés et à la collecte de précieuses données sur la faune et la flore de ces fonds marins fascinants !

Si vous souhaitez partir, d'autres dates sont également possibles, contactez-nous !

Plus d'infos & Inscriptions :  
<https://www.naturevolution.org/ecovolontariat/ecovolontariat-indonesie/>



*L'Initiative de Conservation du Tapir Terrestre (LTCI), portée par l'Institut de Recherches Écologiques (IPÊ), développe des programmes de recherche et de conservation du tapir terrestre (Tapirus terrestris) dans les quatre biomes brésiliens où l'espèce est présente : la forêt Atlantique (Mata Atlântica), le Pantanal, le Cerrado et l'Amazonie*



LOWLAND TAPIR  
CONSERVATION INITIATIVE

Les fonds collectés lors du webinaire sur les tapirs animé par Dorothée Ordonneau fin 2023 ont permis de soutenir les actions de l'IPÊ. Voici les dernières nouvelles de ce programme.



### **Des nouvelles de l'association**

Le programme de conservation du tapir terrestre (LTCI-IPÊ) a connu un début d'année particulièrement actif, marqué par de nombreuses actions de terrain, des formations spécialisées et des découvertes prometteuses dans plusieurs biomes brésiliens.

### **Formations et renforcement des compétences**

En février, une partie de l'équipe a suivi une remise à niveau en premiers secours en zones reculées avec l'organisme Padilha Treinamentos, tandis que d'autres membres bénéficiaient de cette formation pour la première fois. Une session d'autodéfense à destination des femmes a également été organisée dans le cadre des mesures de sécurité.

En parallèle, une visite technique a été menée dans le parc d'État de Turvo (Rio Grande do Sul) pour mieux comprendre la limite sud de l'aire de répartition du tapir en Amérique du Sud.

### **Retour dans la Caatinga : une expédition décisive**

Mars a marqué le retour du programme dans le biome de la Caatinga pour une expédition de 24 jours dans l'ouest de Bahia et le sud du Piauí. L'objectif était de confirmer la présence actuelle du tapir dans cette région semi-aride. Après une première confirmation en 2024, l'équipe a cette fois identifié plusieurs emplacements de petites populations, une avancée majeure. Des zones d'étude vont être mises en place pour lancer le programme Tapir de la Caatinga, avec le recours à la télémétrie GPS et aux pièges photographiques.



## Des équipes mobilisées sur plusieurs fronts

Au cours de cette période, différentes équipes ont été mobilisées simultanément sur plusieurs sites : en Amazonie, sur le site de Tanguro (Mato Grosso), où 50 pièges photographiques ont été vérifiés ; dans le Pantanal, avec l'inspection de 100 pièges installés sur le ranch Baía das Pedras, le plus vaste réseau du programme.

## Partenariats durables et rayonnement international

À l'issue de l'expédition dans la Caatinga, la coordinatrice du projet, Patrícia Medici, a rencontré deux partenaires historiques : le Zoo de Nashville (Tennessee) et l'ONG Idea Wild (Dakota du Sud), soulignant l'importance des partenariats internationaux dans la durée.

## Célébration de la Journée mondiale du tapir

Le mois d'avril a été rythmé par la célébration de la journée mondiale du tapir, avec une semaine complète de publications dédiées sur les réseaux sociaux. Cette campagne a permis de toucher plus de 63 000 personnes. Une fresque murale a également été inaugurée à São Paulo, réalisée par l'artiste brésilien Fernando Berg.

## Sensibilisation à la sécurité routière

En mai, une campagne de sensibilisation a été lancée pour alerter sur les collisions entre véhicules et tapirs. Dans l'État du Mato Grosso do Sul, environ 100 tapirs sont victimes de la route chaque année, entraînant des accidents graves. Cette campagne vise à encourager la mise en place de mesures d'atténuation comme les passages à faune et les clôtures routières.

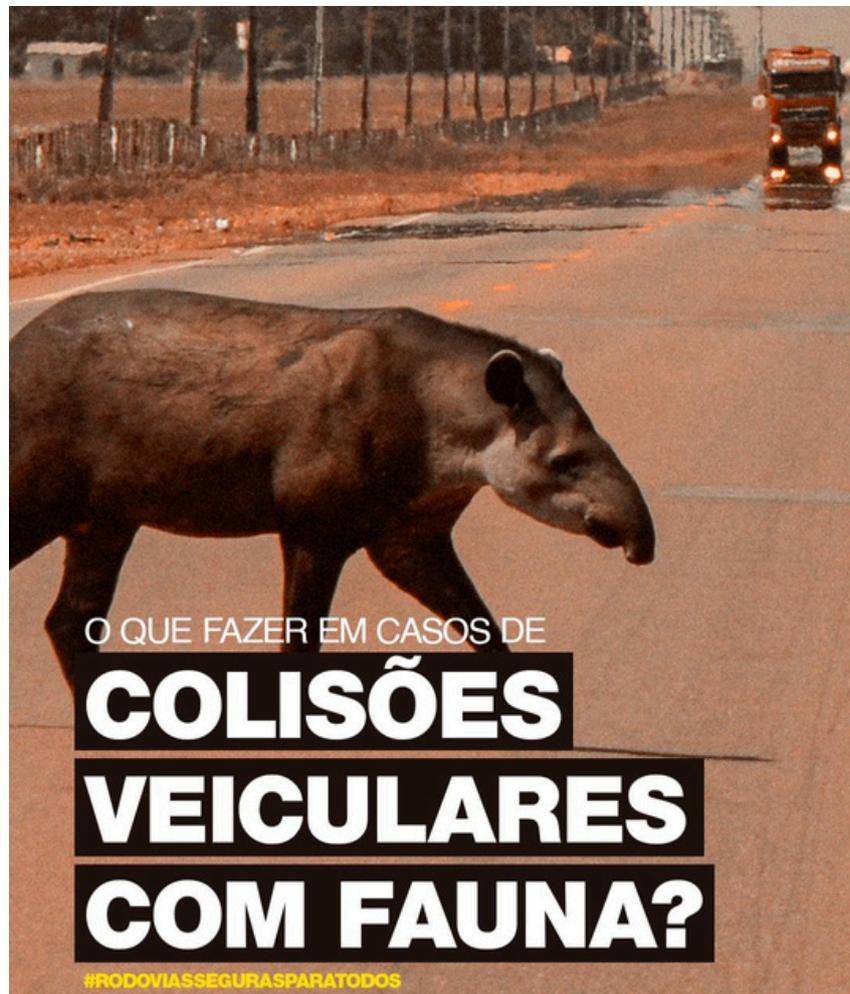
## Nouveaux projets

Un projet audiovisuel en partenariat avec la société NITRO – Visual Stories est en cours de développement. Il racontera l'histoire du tapir à l'occasion des 30 ans du programme LTCI-IPÊ en 2026.

## Prochaine étape : expédition de capture dans le Pantanal

Une nouvelle expédition de capture de tapirs est prévue en juillet dans le Pantanal. L'opération sera suivie sur les réseaux sociaux du programme, notamment via Instagram.

*Crédits photos : IPÊ – Institute »= ;lokl ;,olko de Pesquisas Ecológicas*



Les différentes associations nationales de soigneurs-animaliers éditent aussi des newsletters. Cette rubrique traduit et montre des articles publiés par ces associations. Pour ce numéro, les articles mis en avant proviennent de harpij, association neerlandaise des soigneurs-animaliers.

### Élevage de manchots de Humboldt, petits changements, grandes différences



Par : *Kyra Schoute-Tjonahen, Zoo Ouwehands Dierenpark*  
Photos de l'auteur, sauf mention contraire

tiré de la newsletter *Harpj Nummer 1 - 2023*

traduit par *Anne-Malaurie Brouchon, membre du Conseil d'Administration de l'AFSA*

L'élevage de manchots de Humboldt n'est pas sans défi. Au Zoo d'Ouwehands, la situation est la suivante. La dernière saison de reproduction réussie remonte à 2009. Le groupe comptait alors vingt-trois animaux. Cette année-là, pas moins de huit jeunes sont nés dont quatre sont encore en vie aujourd'hui.

Cependant jusqu'en 2016, ce fut la dernière année où des poussins ont réellement éclos. Il est devenu évident qu'il fallait changer les choses pour relancer l'élevage.

#### Un nouvel enclos

En 2010, le groupe de manchots de Humboldt (*Spheniscus humboldti*) a déménagé dans un nouvel enclos. Dans ce nouvel enclos, la reproduction n'a pas fonctionné avant 2016. C'est pourquoi nous avons réétudié l'enclos pour voir si des ajustements étaient nécessaires.

L'enclos est constitué d'un mur avec un toit et de vingt-huit nids. Devant se trouve un terrain qui mène à l'eau. Sur le côté gauche de l'enclos se trouve une plage non-reliée à l'eau. Les manchots peuvent l'utiliser par une étroite ouverture située à gauche du mur. À droite de l'enclos se trouve la quarantaine et la salle de filtration, ainsi que la cuisine et l'entrée des soigneurs-animaliers. Les visiteurs peuvent passer sous l'enclos et observer les manchots à travers un dôme de verre. Une grande vitre est également à l'avant de l'enclos permettant aux visiteurs de les voir nager sous l'eau.

#### Les premiers ajustements

En 2016, nous avons commencé à réduire la taille des ouvertures des nids. Initialement de 40cm de large et 85cm de haut, elles ont été réduites à 20cm de large sur 30cm de haut.





Ce choix a été fait car les manchots semblaient préférer une ouverture plus étroite. Cela s'est rapidement avéré être une bonne décision, car en 2016, un poussin est né. Malheureusement il n'a vécu qu'une semaine. La malchance ne s'est pas arrêtée là. En 2017, nous n'avons eu aucun poussin. Un premier pas avait été franchi mais le problème n'était pas encore résolu.

### **Adaptation du substrat**

En 2018, un autre changement a eu lieu, cette fois au niveau du substrat. Nous avons remarqué depuis un certain temps que les manchots se couchaient souvent sur le ventre pendant l'hiver. Cela donnait l'impression qu'ils ne voulaient pas rester trop longtemps les pieds sur le sol. À cette époque, le substrat devant leurs nids était uniquement du béton. Le béton devenant froid pendant l'hiver, expliquerait les problèmes de pattes des manchots. De plus, le sol bétonné permettait à l'eau du bassin d'atteindre les nids qui rendait le sol humide, favorisant les moisissures. L'étape suivante consistait à trouver une solution plus adaptée afin de résoudre les problèmes de température et d'humidité. Pour nous, l'idéal semblait être le sable. Après avoir versé le sable sur le béton, les premières améliorations furent visibles rapidement. Par temps froid, les manchots étaient plus actifs et les nids plus secs. Cette année-là, un autre poussin a éclos mais a, encore une fois, vécu moins d'une semaine. Même si nous espérions une meilleure saison de reproduction, c'était très agréable de voir que les manchots profitaient au moins de la plage.

### **Un an plus tard**

En 2019, des œufs ont éclos à nouveau, non pas un, mais trois cette fois ! Les œufs provenaient du même couple que l'année précédente. Nous étions très heureux, mais nous attendions aussi de voir ce que leur première semaine leur réservait. Malgré un bon départ, deux n'ont pas survécu. Et le troisième est mort au bout d'un mois. La cause de leur décès était l'aspergillose. Nous avons donc longuement réfléchi à la manière de réduire les risques de contamination par ce champignon.

Les matériaux utilisés par les manchots pour la construction de leurs nids étaient principalement composés de mélange de branches et de feuilles, favorisant l'humidité. Il ne nous semblait pas concevable de ne rien leur fournir, car ils utilisaient toujours le matériel proposé. Nous avons donc essayé le bambou. Le bambou étant creux et n'absorbant pas l'humidité, nous espérions que les nids resteraient plus secs. Nous avons découpé les branches de bambous en petits morceaux d'une dizaine de centimètres, afin que les manchots puissent les déplacer sans difficulté. Ce fut un franc succès. Ils les ont immédiatement utilisés et des nids entiers ont été construits. Le bambou assurait un drainage naturel de l'eau. L'eau coulait, permettant aux nids de rester bien secs en haut.



### **Rajeunissement du groupe**

Pendant ces années, les manchots vieillissaient. Notre plus vieux manchot actuellement a trente-six ans. Il était donc temps d'accueillir du sang neuf. En 2020, 0.3 manchots sont arrivées de Suisse, 0.4 d'Angleterre et 7.0 d'Allemagne. Avec l'arrivée des nouveaux individus, le groupe comptait désormais trente manchots. Ces nouveaux animaux ont immédiatement redynamisé le groupe.

Ils étaient encore très jeunes, environ un an, et nous espérions qu'ils formeraient rapidement de nouveaux couples. Les individus plus âgés ont dû s'habituer à la nouvelle dynamique du groupe, et les nouveaux étaient un peu perdus au début. Les deux groupes sont restés éloignés les uns des autres et n'ont pas voulu manger pendant quelques jours après leur introduction. Heureusement, tout s'est bien passé. Cependant, de nouveaux nids ont dû être ajoutés à la suite de l'agrandissement du groupe. Nous avons installé des bacs noirs, puis des caisses de transports. La plage à gauche de l'enclos était encore vide et nous avons pu l'utiliser à notre aise. Les bacs mesurent 40cm de haut et 43cm de diamètre. Les caisses sont légèrement plus grandes : 50 cm de haut, 65cm de long et 45 cm de large.



### Enfin la réussite

L'ajout de nouveaux manchots et de nouveaux nids s'est avéré un succès. Le 22 février 2022, le premier poussin a éclos. Une fois de plus, nous étions heureux mais prudent. Il a finalement dépassé l'âge des poussins précédents. Il grandissait petit à petit, nous confortant sur sa survie. À notre surprise, un deuxième poussin est né peu après, cette fois d'un couple différent. Deux de nos nouveaux manchots avaient formé un nouveau couple. Ce poussin a également grandi doucement et en bonne santé. Il a été décidé de laisser les poussins avec leurs parents et de les laisser grandir naturellement. Après six semaines, ils ont commencé à muer, et, après environ douze semaines, on les trouvait de plus en plus souvent dans l'eau. La première couvée réussie depuis 2009 !

### Le succès continue !

Ce ne fut pas tout. Dans l'un des bacs nouvellement installés, un autre couple semblait être en train de s'accoupler. Là encore, deux des plus jeunes manchots avaient formé un nouveau couple.

Deux poussins sont même nés de ce couple. Tout comme les deux autres, ces poussins ont survécu plus de quelques semaines. Lorsque les quatre poussins ont atteint l'âge de quatre mois, ils ont été pucés et leurs plumes soumises à des tests ADN. Ces tests ont révélé qu'il y avait trois femelles et un mâle. Les mâles ont reçu une bague à gauche et les femelles à droite, pour pouvoir les distinguer. Contre toute attente, un cinquième poussin est né plus tard. Malheureusement, le mâle n'a vécu que cinq mois et ce dernier que six jours. Tous deux sont morts d'aspergillose. Une autre femelle est morte d'une pneumonie et d'hémorragies pulmonaires. Heureusement, les deux poussins restant se portent très bien. Au moment où j'écris ces lignes, ils ont six mois. Non seulement ces ajustements ont contribué à cette année réussie, mais la météo a également joué un rôle majeur. Le printemps a été sec, ce qui a limité la croissance des champignons. Nous sommes très fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à présent et espérons accueillir encore plus de poussins à l'avenir. Nous continuerons donc à réfléchir à la manière d'améliorer encore la situation de nos animaux et attendons avec impatience ce que l'avenir nous réserve.



# Naissance d'un iguane des Antilles au Zoo de Blijdorp, Rotterdam



Par Mark de boer

tiré de la newsletter Harpij Nummer 1 - 2021

traduit par Anne-Malaurie Brouchon, membre du Conseil d'Administration de l'AFSA

« Et nous l'appellerons Igie. » Comme dans de nombreux zoos, les visiteurs sont parfois invités à trouver un prénom pour un nouveau-né. Souvent un concours est organisé ou une activité similaire pour attirer l'attention des médias. Nous faisons ça de temps en temps au Zoo de Blijdorp, mais cette fois s'est faite légèrement différemment.



Iguane des Antilles

## Une espèce menacée

Fin août, un iguane des Antilles a éclos au Zoo de Blijdorp, une espèce en danger. « Un iguane, ils ne sont pas menacés, si ? Quand je suis aux Antilles, je manque de leur marcher dessus, c'est un véritable fléau, non ? » À Blijdorp, nous soupirons, puis expliquons que l'iguane des Antilles, *Iguana delicatissima*, est le cousin du célèbre iguane vert, *Iguana iguana*. Et c'est précisément le problème de l'iguane des Antilles. Il ne se trouve que sur quelques îles des Caraïbes, dont Saint-Eustache, souvent abrégée « Statia ».

Les menaces qui pèsent sur la survie de cette espèce insulaire sont nombreuses : les dommages causés à son habitat, la circulation et la prédation par les chiens et les chats. Mais particulièrement, sa délocalisation et son hybridation avec l'iguane vert. Cet iguane n'est pas présent naturellement sur ces îles, mais a été introduit par les humains. L'iguane vert commun est plus robuste, se reproduit plus facilement et constitue un concurrent redoutable pour les mâles iguanes antillais, en matière de reproduction, ce qui donne lieu à des croisements.



Planification de la capture et du transport d'iguanes

## Programme d'élevage international

En 2014, RAVON (Conservation des reptiles, amphibiens et poissons néerlandais), entre autres, s'est intéressé à la situation des iguanes des Antilles. Statia étant une municipalité néerlandaise à part entière, l'organisme public caribéen a, en 2010, considéré l'iguane des Antilles comme une espèce animal indigène.

À cette époque, le rapport de l'IUCN, avait également été publié, élaborant un plan d'action pour la protection de l'espèce. L'un des points importants était la mise en place d'un programme d'élevage.

Et au Zoo de Blijdorp, nous souhaitons y contribuer. C'est ainsi que le projet a été lancé. Des collaborateurs ont été recherchés et trouvés avec RAVON, le Durrell Wildlife Conservation Trust du Zoo de Jersey et Stenapa, le gestionnaire du Parc National de Saint-Eustache.

Finalement en 2017, toutes les formalités administratives ont été remplies. De Statia, quatre animaux ont été autorisés à être transférés en Europe afin d'enrichir la génétique des iguanes des Antilles en Europe, géré par le Zoo de Jersey avec seulement neuf individus fondateurs. Parmi lesquels, six étaient en gestion privée.



*Vérification d'iguane*

### **Problèmes pratiques**

Capter et rapatrier des animaux aux Pays-Bas s'est avéré un véritable défi. La première tentative fut annulée car l'ouragan Irma avait causé d'énormes dégâts, notamment à Saint-Martin, l'île voisine de Statia. L'aéroport avait été gravement endommagé et les vols à destination et en provenance de Statia depuis les Pays-Bas passent tous par Saint-Martin. De plus, les antillais avaient d'autres préoccupations que la protection des iguanes menacés. En 2018, Sandra Bijhold, soigneuse-animalière titulaire des reptiles au Zoo de Blijdorp, s'est rendue à Statia avec Tim van Wagenveld, chef de projet de RAVON, pour capturer les animaux et les expédier aux Pays-Bas.

Juste avant le départ, tout semblait en ordre, mais au dernier moment on nous a annoncé que KLM (compagnie aérienne néerlandaise) n'embarquait plus de reptiles sur ses vols à destination des Pays-Bas. De nombreux avions de compagnies aériennes desservent le monde entier. Pendant que Tim et Sandra travaillaient sur Statia, nous nous sommes penchés sur une alternative. Entre temps, Tim et Sandra ont assisté à une réunion régionale sur la protection des iguanes des Antilles sur l'île britannique d'Anguilla.

Malheureusement, aucune solution ne fut trouvée pour l'expédition des iguanes capturés et Sandra et Tim ont été contraints de les relâcher et de revenir aux Pays-Bas.

### **La solution**

Les efforts pour trouver une solution n'ont pas été vains. Le gouvernement néerlandais fut contacté car des avions gouvernementaux effectuent également des vols aller-retours de Statia. En avril 2018, un mois après le retour de Sandra et Tim, nous avons reçu un appel téléphonique.



Le premier ministre M. Rutte et le secrétaire d'État M. Knops se rendaient à Saint-Martin et en Autriche et pensaient pouvoir emmener avec eux les iguanes et les ramener aux Pays-Bas ! C'est comme ça que quatre iguanes ont été autorisés à être importés aux Pays-Bas, grâce à Mark Rutte !

### **Un jeune iguane**

Un peu moins de deux ans plus tard, les soigneurs-animalières des iguanes ont observé la femelle creuser dans l'enclos. Et finalement, quelques œufs ont été trouvés et transférés en incubateur dans les coulisses de l'Océanium. Par la suite, seuls quelques-uns s'avéraient être féconds. Un peu moins de cent jours après la ponte, l'un des deux œufs restant s'est mis à bouger et une tête est sortie de l'œuf ! Le lendemain, ce fut un vrai bonheur pour l'équipe : un petit iguane de 24,5cm était né !

Depuis, le petit évolue dans les coulisses de l'Océanium et se porte à merveille !

Nous avons bien sûr évidemment partagé la nouvelle avec tous les partenaires du projet, mais surtout avec les enfants de Saint-Eustache. Afin de les impliquer, et qu'en tant que futurs protecteurs de son environnement, nous leur avons demandé, via Stenapa, de trouver un prénom au jeune iguane. Quelques semaines plus tard, nous avons reçu une super vidéo expliquant le choix du prénom Igie.

*Le jeune iguane des Antilles*



## Bourse ICZ

*L'ICZ (International Congress of Zookeepers) offre une bourse de 1000\$ pour toute personne qui aimerait aller faire du bénévolat dans une association de conservation in situ.*

Le *Congress International of Zookeepers* (ICZ - Congrès International des Soigneurs-animaliers) est fier d'annoncer sa nouvelle bourse de bénévolat ICZ destinée aux professionnels des zoos souhaitant s'impliquer dans la conservation in situ. D'une valeur de 1 000 \$ américains, cette bourse vise à soutenir les professionnels des zoos souhaitant consacrer du temps et du travail à un projet de conservation sur une base bénévole.

### **Comment postuler ? Pour postuler, veuillez fournir les informations suivantes :**

1. Vos informations personnelles : nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, organisation et fonction. Veuillez joindre votre CV.
2. Êtes-vous membre d'une association de gardiens de zoo ou lié à une association ? Si oui, à quelle association et comment êtes-vous lié ?
3. Nom du projet de conservation.
4. Une brève description du projet en anglais (500 mots maximum).
5. Motivation de la sélection de ce projet (500 mots maximum).
6. Deux personnes de référence pouvant témoigner de votre personnalité, de vos compétences et/ou de votre performance professionnelle : nom, numéro de téléphone, adresse courriel, organisation et fonction.
7. Un budget détaillé des dépenses prévues.
8. Comment le projet de conservation, y compris ses employés, les autres bénévoles et/ou la communauté locale, bénéficiera-t-il de votre aide ?
9. Quels bénéfices en tirerez-vous personnellement, ainsi que pour votre organisation et/ou vos collègues régionaux ?

Envoyez votre candidature par e-mail avant le 30 septembre 2025 à : [conservation@iczoo.org](mailto:conservation@iczoo.org)

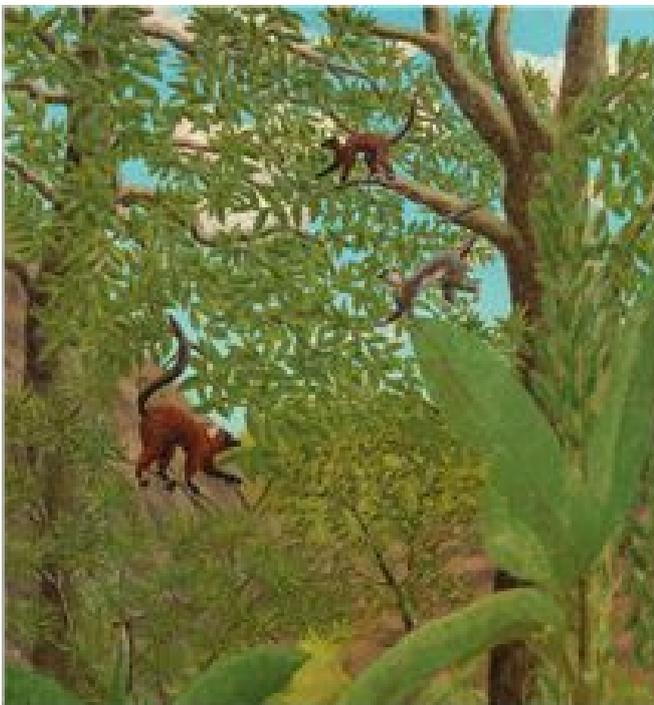
### **Consignes**

- Le bénéficiaire de la bourse de bénévolat ICZ sera annoncé en novembre 2025.
- Les candidatures seront évaluées et notées par le comité de conservation de l'ICZ dans le cadre d'une procédure équitable et rigoureuse.
- Le comité de conservation de l'ICZ prendra notamment en compte les aspects suivants :
  - La réputation du projet. Les aspects éthiques et de bien-être liés aux projets seront pris en compte.
  - Si le projet est mené en collaboration avec les autorités locales et/ou d'autres ONG.
  - L'état de conservation des espèces et/ou des habitats ciblés par le projet.
  - L'importance du soutien des soigneurs-animaliers dans le cadre du projet.
  - Si le candidat est membre d'une association régionale de soigneurs-animaliers.
  - Les avantages de la subvention pour la communauté locale (par exemple, par le biais de l'éducation ou de l'économie locale).
  - L'exhaustivité et le réalisme du budget alloué et l'impact potentiel des fonds fournis par l'ICZ.
  - La diversité des taxons animaux et la localisation régionale des projets soutenus par nos subventions pourront être prises en compte.
- Le bénéficiaire de la subvention est tenu de fournir des factures attestant de l'utilisation des fonds. Ces factures doivent être fournies dans un délai de trois mois après réception du soutien financier.
- Le bénéficiaire de la subvention est tenu de rédiger un court article sur le projet, son expérience et l'utilisation des fonds. Cet article pourra être utilisé par l'ICZ et ses associations membres, par exemple dans la newsletter de l'ICZ « Keeper Notes ». Cet article doit être fourni dans un délai de trois mois après l'utilisation du soutien financier.

## Livre du moment

*La rubrique «Livres du moment» permet de donner un coup de projecteur sur des ouvrages qui nous semblent intéressants et que l'on veut partager avec vous.*

### *L'arche sur la colline*



Emmanuel Mouton  
Préface de Lee Durrell

## L'ARCHE SUR LA COLLINE

L'histoire de la Réserve Zoologique de Calviac



C'est une histoire pleine de rebondissements avec ses héros et ses méchants, faite d'aubaines et de déconvenues ; c'est le récit d'un homme visionnaire et ambitieux en prise avec le doute. La trame dramatique est ponctuée d'épisodes humoristiques et de descriptions naturalistes dignes de Gerald Durrell lui-même. L'équilibre nécessaire à toute bonne autobiographie est ici parfaitement atteint : de l'action, de l'introspection et beaucoup de détermination.

L'histoire de la Réserve Zoologique de Calviac et de l'homme qui l'a créée et la dirige est une lecture stimulante, démontrant qu'un zoo ne doit pas être un lieu où les animaux sont confinés pour le divertissement des humains, ni simplement un havre de paix dans un monde chaotique, mais constitue bel et bien un outil essentiel pour lutter contre l'érosion de la biodiversité, désormais d'une effrayante rapidité. Emmanuel Mouton, en faisant de ses rêves une réalité, apporte une contribution significative à la réhabilitation de notre planète.

Lee Durrell

# Paroles aux membres

*La rubrique «Paroles aux membres» permet aux adhérents de parler de l'association.*

*Merci à **Lucas Chabance et Flavie Coural** d'avoir donné leur ressenti sur l'AFSA.*

## **Lucas Chabance, soigneur-animalier au Parc Zoologique d'Amnéville**

Bonjour,

Je me présente, moi c'est Lucas, je suis soigneur-animalier au Parc Zoologique d'Amnéville en tant que titulaire éléphants/rhinocéros depuis maintenant 1 an.

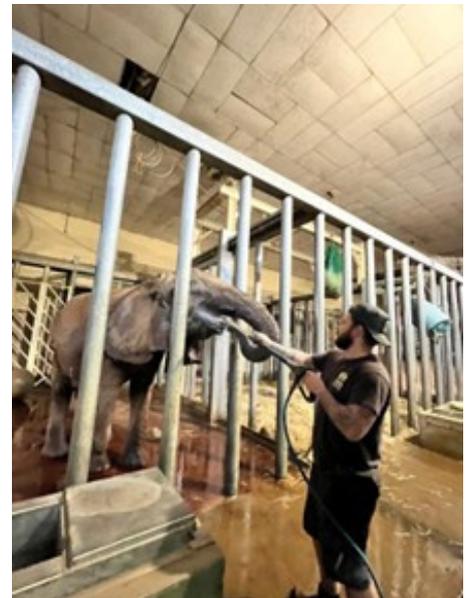
J'ai suivi un parcours assez basique dans lequel j'ai effectué une formation par correspondance (l'IFSA) sur 1 an et demi durant le COVID, j'ai ensuite pu effectuer des stages dans différentes structures animalières, je suis passé au Jardin Zoologique Bellachon puis au Zoo du Bassin d'Arcachon dans lequel j'ai décroché mon premier contrat et mon plongeon dans le grand bain du monde animalier. Par la suite j'ai pu enchaîner sur une saison à la plaine asiatique du ZooParc de Beauval et atterrir au Parc Zoologique d'Amnéville.

J'ai découvert l'AFSA lorsque j'ai commencé en tant que soigneur-animalier grâce à des collègues qui m'ont parlé de l'association, j'ai tout de suite voulu adhérer à celle-ci. J'ai alors pu assister aux webinaires qui sont organisés pour approfondir mes connaissances sur certaines espèces et méthodes et aussi découvrir de nouvelles choses. Ensuite j'ai pu participer à mon premier colloque au ZooParc de Beauval l'an dernier, puis au Parc Animalier d'Auvergne cette année, et que dire à part que ce fut une expérience incroyable aussi bien humainement que professionnellement, j'ai pu rencontrer tellement de soigneurs-animaliers venant de différents parcs et de professionnels autour du monde animalier, j'ai pu échanger avec beaucoup d'entre eux sur nos différentes expériences et façons de faire. Pleins d'interventions sont organisées durant l'événement il y en a pour tous les goûts. De magnifiques soirées telles que la vente aux enchères dans laquelle on peut participer à la conservation à la hauteur de la somme que l'on veut, les soirées dansantes où règne la bonne ambiance.

Tout est organisé par une équipe au top pour que tout le monde soit dans une bonne ambiance et un esprit de camaraderie, et on les remercie chaque année de nous faire vivre de magnifiques colloques, formations et autres événements.

L'AFSA c'est une grande famille de passionnés d'animaux, qui se donnent à fond pour aider les programmes de conservation dans le monde. C'est aussi un moyen de communication et d'échange pour découvrir et apprendre de nouvelles choses tous les jours.

Je remercie Sébastien de m'avoir permis d'écrire ces quelques lignes !



## Flavie Coural, soigneuse-animalière au ZooParc de la Vallée-de-la-Sûre

Salut tout le monde !

Moi c'est Flavie, amoureuse des animaux depuis toute petite. J'ai 24 ans et je suis soigneuse-animalière au ZooParc Vallée-de-la-Sûre.

J'ai commencé mes études dans une tout autre branche : la vente.

J'ai fait un BTS MUC en alternance qui a débouché sur un premier CDI en tant que vendeuse en boulangerie en septembre 2020. Bien que j'appréciais mon travail, mon envie de travailler auprès des animaux est devenue plus forte. C'est au début de l'année 2021 que j'ai débuté une formation de soigneur-animailier à distance.

Je partageais alors mon temps entre la boulangerie et les cours à la maison.

En mars 2022, j'ai quitté la boulangerie pour débiter mes stages dans le milieu animalier. Entre refuges et parcs zoologiques, j'ai cherché à acquérir de l'expérience et des connaissances un peu partout. En juillet 2022, j'ai effectué un stage en Belgique dans la structure qui m'accueillera un an plus tard: le ZooParc Vallée-de-la-Sûre. Le ZooParc Vallée-de-la-Sûre a ouvert ses portes en mai 2022. Il a été créé par Kévin Liban un passionné qui rêvait d'ouvrir son parc zoologique, accompagné de Gaëtan Piette et de son frère Nicolas Liban. Kévin m'a contacté en juillet 2023 pour me proposer de venir travailler dans son parc. Après une longue hésitation, j'ai accepté.

Début septembre 2023, après un CDD de deux mois à la mairie de Tours, j'ai débarqué dans l'Ardenne belge, où je m'épanouis encore aujourd'hui.

À mon arrivée au ZooParc, l'envie et la nécessité de me former dans ce milieu en constante évolution a été ma priorité. C'est pourquoi, en janvier 2024, je me suis lancée dans l'aventure AFSA. J'ai assisté à mes premiers webinaires, qui m'ont permis de modifier ma pratique et d'enrichir mes connaissances.

En juin 2024, je suis partie pour trois jours de formation « canidés et hyénidés » au CERZA. De nature timide, j'avais beaucoup d'appréhension, mais mon stress a rapidement disparu. J'ai tout de suite été mise à l'aise et j'ai pu échanger avec l'ensemble du groupe.

Un an plus tard, j'ai retenté l'expérience. Je suis repartie pour trois jours de formation sur les bases de l'entraînement au Parc Zoologique de Champrépus. Encore une fois, je n'ai pas été déçue.

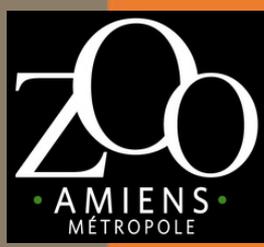
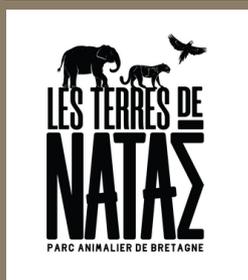
J'ai passé de super moments avec de belles personnes et je compte bien participer à d'autres événements !

L'AFSA, c'est des rencontres, de l'apprentissage, une bonne ambiance, mais surtout le partage d'une passion commune.

Merci infiniment à toutes les personnes qui font vivre l'AFSA.



Les structures zoologiques qui nous soutiennent :  
merci à eux !



Nos sponsors et soutiens sur les 12 derniers mois :  
merci à eux !



Retrouvez le prochain  
numéro du Tarsier  
au mois d'octobre

